



LIGUE DE BRETAGNE – Comité Régional de Patinage Artistique

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE ROLLER SKATING

Saint-Malo, le 04.03.2011

Vous êtes conviés à une

Trophée Breton solo Artistique Catégories Régionales et Nationales

A LOUDEAC.
Salle de la rocade

Les samedi 23 Avril et dimanche 24 Avril 2011

Inscriptions pour le **23 Mars 2011** au plus tard, de préférence **par mail**, en utilisant le bordereau d'inscription ci-joint. A adresser à Madame **BODIN Catherine**

Bodin	Catherine	02 99 06 49 83	06 19 65 22 58	cath.bodin@free.fr	Le Fouil 35360 MEDREAC
-------	-----------	----------------	----------------	--	---------------------------

Rappel : Dans un souci d'organisation, nous demandons aux responsables et aux entraîneurs de clubs de bien vouloir être vigilants et de respecter ces dates, sans quoi les calculateurs seraient obligés d'appliquer une pénalité de retard de 50 euros.

Par ailleurs, il sera demandé aux clubs d'adresser leurs engagements en double exemplaire, un auprès du calculateur responsable de la dite compétition, ainsi qu'un exemplaire auprès du secrétariat du CRPA bretagnecrpad@gmail.com.

Merci de bien vouloir renommer votre fichier au nom de votre club.

Nous rappelons à tous les clubs qu'il est interdit de désengager des patineurs le jour de la compétition sauf avis médical. Sans quoi le CRPA serait obligé d'appliquer **la pénalité de 50 euros.**

(P si vous n'avez aucun inscrit, merci d'avoir l'obligeance de le signaler par mail)

Concernant les engagements des compétitions, les calculateurs responsables de la mise en place du planning et des groupes garderont le découpage national



Présidente : Marie Claire Le Rallec – 26, Bd du Rougeret
22750 Saint Jacut – 02 96 27 72 33

le-rallec.marie-claire@orange.fr – <http://bretagne.ffrs.fr>

Secrétariat CRPAD : Sabrina Belloir – bretagnecrpad@gmail.com





TARIF 10 € par patineur

Règlement par **chèque** à l'ordre du **club de CRPA**

Ce chèque pourra être remis le jour de la compétition.

En cas d'absence d'un patineur, aucun remboursement ne sera effectué.

Seules pourront être décomptées les absences justifiées par un certificat médical et signalées **au plus tard** au début de la compétition. En ce cas, prévoir un nouveau chèque d'inscription, le précédent sera rendu ou détruit.

A déposer à la table des calculateurs dès l'ouverture :

➤ **Les licences compétiteurs.**

➤ Les CD de musique, étiquetés avec le nom du patineur, du club, et de la catégorie de compétition (prévoir un 2^o enregistrement de précaution).

Le bordereau de SACEM.

Informations sur la piste :

Sol en résine

Dans le souci de préserver la qualité du revêtement du sol, nous demandons à tous les responsables de club de vérifier le bon état des freins de leurs patineurs.

Hébergement et restauration :

Documents ci-joint.

Merci de bien vouloir prendre contact auprès du club de Loudéac : Madame GLOUX Nadine

GLOUX Nadine
Rétéac
22600 TREVE

02 96 28 63 58
06 11 17 33 08
earl.gloux@wanadoo.fr



Présidente : Marie Claire Le Rallec – 26, Bd du Rougeret
22750 Saint Jacut – 02 96 27 72 33

le-rallec.marie-claire@orange.fr – <http://bretagne.ffrs.fr>

Secrétariat CRPAD : Sabrina Belloir – bretagnecrpad@gmail.com



